SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

La prime d'équipement est versée, y compris pour les profs-docs

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



La prime d'équipement informatique promise en janvier 2021 a finalement été versée aux enseignants sur la paye d'octobre (176 €). Conformément à ce qu'avait annoncé la Secrétaire générale du Ministère, les professeurs-documentalistes ont également bénéficié de ce versement en reconnaissance de leur fonction enseignante spécifique à l'Enseignement agricole.

La prime d'équipement informatique promise en janvier 2021 a finalement été versée aux enseignants sur la paye d'octobre (176 €).

Conformément à ce qu'avait annoncé la Secrétaire générale du Ministère, **les professeurs-documentalistes ont également bénéficié de ce versement en reconnaissance de leur fonction enseignante spécifique à l'Enseignement agricole.**

Ils sont comme à l'ÉN exclus du décret mais bénéficient malgré tout de la prime par le biais d'une solution budgétaire interne au ministère. C'est une première avancée ! La prime d'équipement est annuelle, le SEA-UNSA sera vigilant pour que les profs-docs en bénéficient chaque année.

- Le SEA-UNSA continue de dénoncer l'exclusion de certains personnels du périmètre de cette prime (CPE, ACB, AE, AESH, administratifs…).

- **Pour les ACB,** le ministère renvoie à des décisions locales niveau EPL,**le SEA-UNSA encourage les élus en CA à proposer une délibération allant dans ce sens.** *https://unsa-sea.fr/communique/prime-equipement-acb-pna-je-suis-membre-du-ca-je-propose-une-deliberation/*

Envisager la revalorisation de la rémunération des enseignants uniquement par le biais du régime indemnitaire montre ici ses limites : montant indigent des primes, exclusion incompréhensible de certains personnels…

Le SEA-UNSA revendique une plus juste rémunération de tous les enseignants et personnels d'éducation. Cette revalorisation doit permettre de mieux prendre en compte la réalité du travail quotidien de chacun. Il y a urgence, la France est toujours en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE en matière de rémunération de ses personnels d'éducation.